



NE VOUS LAISSER PAS DUPER PAR L'AUTRE ORGANISATION SYNDICALE

« Il n'a fait que récupérer NOS avancées sociales !!! »



www.CFTC-thom.fr

cftc.thom@gmail.com

06 82 72 27 78

L'AUTRE SYNDICAT SE VANTE DE SE BATTRE POUR LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES

Il a refusé **3 augmentations** (Janvier 2022, juin 2022, Septembre 2022) sur 4 pour vous !

La CFTC a négocié et obtenu les 4 accords sur les salaires, soit entre 7.67 % ET 8.69% d'augmentation pour tous les niveaux !

L'AUTRE SYNDICAT SE VANTE D'AVOIR DEMANDE LA PRIME PEPA/MACRON

Il a refusé de vous donner la **prime PEPA/MACRON** de 600€ en novembre 2022 en ne signant pas les NAO.

Mais la CFTC était là, elle a négocié et obtenu « 600 euros », nous savons que cela est primordial pour votre pouvoir d'achat, alors imaginer, si vous ne votez pas pour la CFTC, vous êtes sûr de ne rien obtenir !!

L'AUTRE SYNDICAT SE VANTE D'ÊTRE À L'ORIGINE DES TICKETS RESTAURANT

Il s'approprie les demandes antérieures des élus déjà présents avant eux, chaque année il ne fait que copier nos revendications. **Vous pouvez vérifier sur l'intranet.** Demande faite depuis 2015, il n'était pas présent lors des négociations.

La CFTC était encore là pour négocier et obtenir compensation salariale pour donner suite à la perte de la prime panier (forfait de 70 euros).

L'AUTRE SYNDICAT SE VANTE DE NE PAS AVOIR SIGNÉ L'ACCORD DU DIMANCHE

C'est vrai, il n'a pas signé mais heureusement que la CFTC a négocié +130% pour les dimanches en zones touristiques au lieu de 110% proposé par la direction avec un accord unilatéral.

La CFTC a préféré négocier et obtenir 130% de majoration pour les salariés travaillant les dimanches en zones touristiques

DU 16 NOVEMBRE 2023 À 08h00

AU 21 NOVEMBRE 2023 À 14h00

JE E-VOTE 2 FOIS CFTC

la liste titulaire ET la liste suppléant

VOTEZ POUR NOUS, C'EST VOTER POUR VOUS !

